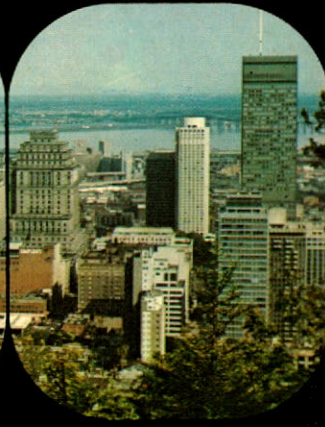


Rapport Annuel 1971

Association Coopérative Desjardins

C

dup



Le Conseil d'Administration

président

ÉMILE GIRARDIN
Montréal

vice-président

* J.-ROLAND BELLEMARE
Louiseville

directeur général

A.-HERVÉ HÉBERT
Lévis

FIDÈLE-A. BELLIVEAU
Sherbrooke

* MAURICE BERGERON
Montréal

GEORGES-A. BOUCHARD
Rimouski

JACQUES BOUCHARD
Longueuil

* ALEXANDRE-A. CAMPBELL
La Providence

CHARLES CIMON
Québec

J.-A.-ROLAND DION
Québec

OLIVIER GAGNON
Cap Chat

* JEAN-PAUL LABELLE
Hull

GÉRARD LEBLANC
Amos

* ARMAND PIETTE
Berthierville

MARCEL TREMBLAY
Chicoutimi

secrétaire

GILLES DE BILLY, C.R.
Québec

* Administrateurs sortant de charge

Commentaires

En 1971, l'Association Coopérative Desjardins a connu, comme au cours des dernières années, des opérations financières limitées. Il importe cependant de souligner le versement par l'association d'une somme additionnelle de \$200,000 au capital de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada. Cette somme était devenue nécessaire pour permettre à La Sécurité de mieux solutionner le problème causé par les contraintes financières résultant de sa croissance rapide depuis plusieurs années.

Il est bon de se rappeler, à ce sujet, que les états financiers contenus dans ce rapport d'exercices ne reflètent pas les résultats impressionnants des filiales depuis leur acquisition : en effet, la valeur des actions de La Sécurité, de la Fiducie du Québec et de La Sauvegarde apparaît au prix payé.

Grâce au maintien de dividendes élevés versés par La Sauvegarde à ses actionnaires, il a été possible à l'Association Coopérative Desjardins de payer les intérêts de l'année 1966 sur sa dette obligataire.

A.-HERVÉ HÉBERT
Directeur général

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS
ÉTAT DU BÉNÉFICE NET
ET DES DÉFICITS ACCUMULÉS

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1971

	<u>1971</u>		<u>1970</u>
REVENUS			
Intérêts gagnés	\$306,433		\$316,330
DÉPENSES			
Appointements et dépenses de bureau	\$ 9,409	\$ 14,687	
Voyages	2,650	3,712	
Honoraires professionnels	1,700	2,550	
Intérêts sur obligations	<u>239,279</u>	<u>239,283</u>	
	<u>253,038</u>		<u>260,232</u>
BÉNÉFICE NET POUR L'ANNÉE	53,395		56,098
DÉFICITS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'ANNÉE	<u>861,785</u>		<u>917,883</u>
DÉFICITS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'ANNÉE	<u><u>\$808,390</u></u>		<u><u>\$861,785</u></u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1971

ACTIF

DISPONIBILITÉS

	1971	1970
Dépôts à des Caisses centrales Desjardins	\$ 67,726	\$ 86,542
Dépôt garanti à la Société de Fiducie du Québec		144,939
Comptes à recevoir	674	174
Intérêts courus sur dépôt garanti et sur prêt à la Société de Gestion d'Aubigny Inc.	50,000	50,769
	118,400	282,424

PLACEMENTS, au coût

Prêt à demande, \$5,000,000 à 6%, le solde sans intérêt, à la Société de Gestion d'Aubigny Inc.	\$5,501,725	\$5,482,600
385 actions ordinaires de la Société de Gestion d'Aubigny Inc., représentant 96.25% des actions émises	3,850	3,850
7,125 actions ordinaires de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, représentant 94.06% des actions émises	1,820,788	1,620,788
39,000 actions ordinaires de la Société de Fiducie du Québec, représentant 99.62% des actions émises	3,900,000	3,900,000
Options d'achat d'actions ordinaires de diverses corporations	253,713	253,713
4 parts sociales de L'Institut Coopératif Desjardins	100	100
4 parts sociales de la Caisse Centrale Desjardins de Lévis	20	20
	11,480,196	11,261,071
	\$11,598,596	\$11,543,495

Signé au nom du Conseil
ÉMILE GIRARDIN, Président
A.-HERVÉ HÉBERT, Directeur général et trésorier

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de l'Association Coopérative Desjardins,

J'ai examiné le bilan de l'Association Coopérative Desjardins au 31 décembre 1971 et l'état du bénéfice net et des déficits accumulés pour l'année terminée à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers, compte tenu de la note s'y rapportant, présentent fidèlement la situation financière de cette corporation au 31 décembre 1971 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date.

Conformément à l'article 89 de la Loi des Associations Coopératives, je fais rapport que les états financiers ci-annexés correspondent aux livres de comptes et satisfont aux exigences de cette loi et aux règlements de l'association, que tous les documents ou les renseignements que j'ai requis m'ont été fournis et qu'une comptabilité adéquate est tenue par la corporation.

ROGER ROY, C.A.
 RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,
 Comptables Agréés

Lévis, le 31 janvier 1972.

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DESJARDINS

(CONSTITUÉE EN CORPORATION EN VERTU DE LA LOI
DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DU QUÉBEC)

PASSIF

EXIGIBILITÉS

	1971	1970
Comptes à payer et frais courus	\$ 4,500	\$ 3,850

DETTES À LONG TERME

Obligations d'épargne, convertibles en parts sociales le 1^{er} mars 1974, garanties par des placements et portant intérêt au taux de 6% l'an, payables le 1^{er} mars 1974,

Autorisées

\$4,500,000	\$4,500,000
-------------	-------------

Émises et payées

3,988,495	3,987,995
-----------	-----------

Intérêts courus sur obligations payables le 1^{er} mars 1974

1,196,401	1,196,345
-----------	-----------

5,184,896	5,184,340
-----------	-----------

5,189,396	5,188,190
-----------	-----------

AVOIR DES MEMBRES

CAPITAL SOCIAL

Émis et payé :

721,759 parts sociales de \$10. réparties entre 934 membres

7,217,590	7,217,090
-----------	-----------

DÉFICITS ACCUMULÉS

808,390	861,785
---------	---------

6,409,200	6,355,305
-----------	-----------

\$11,598,596	\$11,543,495
--------------	--------------

Note : Les placements en actions des filiales non consolidées sont inscrits au coût au moment de leur acquisition sans tenir compte des profits ou des pertes depuis cette date.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai examiné le bilan de la Société de Gestion d'Aubigny Inc. au 31 décembre 1971 et l'état du déficit net et des bénéfices non répartis pour l'année terminée à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, d'après les renseignements et explications qui m'ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de la compagnie, ces états financiers, compte tenu de la note s'y rapportant, présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1971 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

ROGER ROY, C.A.

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,
Comptables Agréés

Lévis, le 28 janvier 1972.

Note :

Le placement en actions de la filiale non consolidée est inscrit au coût au moment de son acquisition sans tenir compte des profits ou des pertes depuis cette date.

en annexe,
ci-contre,
les états
financiers
de la
Société
de
Gestion
d'Aubigny
Inc.



SOCIÉTÉ DE GESTION D'AUBIGNY INC.
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1971

ACTIF

DISPONIBILITÉS

	1971	1970
Dépôts à des Caisses centrales Desjardins	\$ 15,352	\$ 48,466
Dépôts à des compagnies de fiducie pour achats d'actions	38,669	14,266
	54,021	62,732

PLACEMENTS, au coût

11,514 actions ordinaires de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie, appelées et payées à 20%, représentant 96.59% des actions émises	\$5,532,724	\$5,528,898
4 parts sociales de la Caisse Centrale Desjardins de Lévis	20	20
10 parts sociales de la Caisse Centrale Desjardins de Montréal	50	50
	5,532,794	5,528,968
	\$5,586,815	\$5,591,700

PASSIF

EXIGIBILITÉS

Comptes à payer et frais courus	\$ 600	\$ 400
Montant à payer sur achat d'actions		16,575
Intérêts courus sur dette à long terme	50,000	50,000
	50,600	66,975

DETTE À LONG TERME

Emprunt à demande \$5,000,000 à 6%, le solde sans intérêt, de l'Association Coopérative Desjardins	5,501,725	5,482,600
	5,552,325	5,549,575

AVOIR DES ACTIONNAIRES

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :		
4,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$10	\$ 40,000	\$ 40,000
Émis et payé :		
400 actions	4,000	4,000

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

	\$30,490	38,125
	34,490	42,125
	\$5,586,815	\$5,591,700

Signé au nom du Conseil

ÉMILE GIRARDIN, Président
A.-HERVÉ HÉBERT, Trésorier

SOCIÉTÉ DE GESTION D'AUBIGNY INC.
ÉTAT DU DÉFICIT NET
ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1971

	<u>1971</u>	<u>1970</u>
REVENUS		
Dividendes	\$304,909	\$303,769
Intérêts gagnés	<u>3,691</u>	<u>1,592</u>
	\$308,600	\$305,361
DÉPENSES		
Appointements et dépenses de bureau	14,225	8,700
Honoraires professionnels	750	750
Intérêts sur dette à long terme	300,000	300,000
Taxes corporatives	<u>1,260</u>	<u>1,260</u>
	<u>316,235</u>	<u>310,710</u>
DÉFICIT NET POUR L'ANNÉE	7,635	5,349
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'ANNÉE	<u>38,125</u>	<u>43,474</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'ANNÉE	<u>\$ 30,490</u>	<u>\$ 38,125</u>

PHOTOS: MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE



**ASSOCIATION
COOPÉRATIVE
DESJARDINS**

Case postale 33
Lévis, (Québec), Canada.

